

EXTRAITS  
DES DELIBERATIONS

L'An deux mille seize, le Vendredi 15 avril à dix-huit Heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Brebières, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 2 du règlement intérieur, sous la Présidence de M. Pierre GEORGET, Président, (et sous la Présidence de M. Jean-Pierre HECQUET pour l'approbation du compte administratif) à la suite de la convocation qui lui a été faite le 8 avril 2016, laquelle convocation a été affichée au siège de la Communauté et transmise pour affichage dans les communes membres.

Étaient présents :

M. Norbert GROBELNY, M. Daniel GAY, M. Michel HOUSAU, Mme Edwige MARCZYSZYN, M. Serge DERET, M. Hervé NAGLIK, M. Christian MERCIER, M. Fernand CROCFER, M. Jean-Pierre HECQUET, Mme Jocelyne CIESLAK (à partir de la délibération n°16/M04/28) Mme Sylvie LEGROS, M. Alain COPLO, Mme Christine LIBERAL, M. Jean-Pierre MOREAU, Mme Nathalie POTEAU, M. Dominique BLARY, M. Bernard BEAUCAMP, M. Dominique BERTOOUT, Mme Françoise WARLOP, M. Eric MORELLE, M. Marc CAMPBELL, M. Stéphane TONELLE, Mme Sylvie PONCHAUX, M. Gilbert THERON, M. Jean-Louis CAPIEZ, M. Régis BAES, M. André LACROIX, M. Michel VOLANTI, Mme Valérie RATTE, M. Jean - Marcel DUMONT, M. Patrick DEREGNAUCOURT, M. Philippe DUBUS, M. Georges HOUZIAUX, M. Francis DEGAND, M. Jacques PETIT, M. Michel HOUVENAEGHEL, M. Gilles PINTIAUX, Mme Marie-Christine GUENOT, M. Jean-François LEMAIRE, M. Eric ROUSSEL, M. André ANJORAND, M. Jean-Luc LEROUX, M. Rodrigue MROZ, M. Gérard CRUTEL, M. Eugène CITERNE, M. Didier DRUBAY, M. Guy de SAINT-AUBERT, M. Jean-Charles DUPAS, M. Francis RIGAUT, M. Pascal DEFONTE, M. Bernard MAYEUX, M. Yves LEGROS, M. Christian THIEVET, M. Pierre GEORGET, Mme Catherine VESIEZ, M. Francis RICHARD, Mme Sylvie JONIAUX, M. Michel DEBAVELAERE, Mme Sylviane DURAK, M. Pierre DECOURRIERE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Luc BOYER (pouvoir à M. Jean-François LEMAIRE),  
Mme Réjane LIBERT (pouvoir à M. Michel HOUSAU),  
Mme Agnès LAGEAT (pouvoir à M. Guy de SAINT-AUBERT),  
M. Jean-Pierre LEGER (pouvoir à Mme Marie-Christine GUENOT),  
Mme Jocelyne CIESLAK (pouvoir à M. Jean-Pierre HECQUET jusque la délibération n°16/M04/27 inclus),  
M. Nicolas CICORIA (pouvoir à Mme Christine LIBERAL),  
M. Jean-Marie HERMANT (pouvoir à Mme Valérie RATTE),  
M. Denis SENECHAL (pouvoir à M. Gérard CRUTEL),  
M. Xavier PLATEL (pouvoir à Mme Sylviane DURAK),  
M. Bernard BATTISTI (pouvoir à M. Dominique BLARY),  
M. Bernard TRANNIN (pouvoir à M. Pierre GEORGET),  
Mme Marie-Thérèse BRIOIS (pouvoir à M. Eugène CITERNE)  
Mme Anne-Sophie DEROUBAIX, (pouvoir à M. Christian THIEVET)

Absents excusés :

M. Jean-Pierre LESTOCARD  
Mme Annick DANIEL  
M. Michel ROUSSEAU

M. Stéphane TONELLE est élu Secrétaire de Séance.

**1°) Extrait délibération n°16/M04/8 - Adoption du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 24 mars 2016**

**Sur la proposition de Monsieur le Président, Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**  
**APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 24 mars 2016 qui s'est tenue à Biache-Saint-Vaast

**2°) Extrait délibération n°16/M04/9 – Désignation du Président de séance pour l'approbation du compte administratif**

**Sur la proposition de Monsieur Pierre GEORGET, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**  
**DESIGNE** Monsieur Jean-Pierre HECQUET, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en qualité de président de séance pour l'approbation du compte administratif.

**3°) Extrait délibération n°16/M04/10 – Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2015 de la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION**

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents (Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote),**  
**DECLARE** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**4°) Extrait délibération n°16/M04/11 – Budget Général - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article D001 - Déficit d'investissement reporté : 791 298,49 €  
Article 1068 : 17 360,94 €
- Section de fonctionnement  
Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 8 928 889,21€

**5°) Extrait délibération n°16/M04/12 – Budget annexe « Service Jeunesse » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 825.26 €
- Section de fonctionnement  
Article R002 – Excédent de fonctionnement reporté : 9 975.89 €

**6°) Extrait délibération n°16/M04/13 – Budget Annexe « Centre Aqualudique AQUATIS » de la Communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 2 883 479,86 €
- Section de fonctionnement  
Article D002 - Déficit de fonctionnement reporté : 31 169,17 €

**7°) Extrait délibération n°16/M04/14 – Budget Annexe « Bâtiment Relais » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 23 681,66 €
- Section de fonctionnement  
Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 20 452,86 €

**8°) Extrait délibération n°16/M04/15 - Budget Annexe « Parc de l'Aérodrome » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 785 465,81€
- Section de fonctionnement  
Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 153 337,99€

**9°) Extrait délibération n°16/M04/16 - Budget Annexe « Parc des Béliers » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 2 876 627,66 €
- Section de fonctionnement  
Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 1 615,35 €

**10° Extrait délibération n°16/M04/17 - Budget Annexe « Parc du Blanc Terroir » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :

Section d'investissement

Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 703 454,92 €

Section de fonctionnement

Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 3 070,70 €

**11° Extrait délibération n°16/M04/18 - Budget Annexe « Parc Horizon 2000 » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

➤ **APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :

Section d'investissement

Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 89 428,80 €

Section de fonctionnement

Article D002 - Déficit de fonctionnement reporté : 16 920,53€

**12° Extrait délibération n°16/M04/19 - Budget Annexe « Commerce de Roeux » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

➤ **APPROUVE :**

Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :

Section d'investissement

Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 19 622,58 €

Section de fonctionnement

Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 10 504,78 €

**13° Extrait délibération n°16/M04/20 - Budget Annexe « Aérodrome Civil » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :

Section d'investissement

Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 12 954,59 €

Section de fonctionnement

Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 3 934,41 €

**14) Extrait délibération n°16/M04/21 - Budget Annexe « Port Fluvial » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :

Section d'investissement

Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 2 897 921,72 €

Section de fonctionnement

Article R002 - Excédent de fonctionnement reporté : 345 967,29 €

**15° Extrait délibération n°16/M04/22 - Budget annexe « Parking » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

➤ **APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015, et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :

Section d'investissement

Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 3 748,93 €

Section de fonctionnement  
Article R002 – Excédent de fonctionnement reporté : 0 €

**16°) Extrait délibération n°16/M04/23 - Budget annexe « ZAL de Baralle » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015,
- et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article D001 - Déficit d'investissement reporté : 1 039 338,20 €  
Article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 85 959,20 €
  
- Section de fonctionnement  
Article R002 – Excédent de fonctionnement reporté : 139 412,67 €

**17°) Extrait délibération n°16/M04/24 - Budget Annexe « Service de Soins Infirmiers à Domicile » de la communauté de communes Osartis Marquion - Approbation du compte administratif 2015 et de l'affectation de résultats**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (*Monsieur Pierre GEORGET est sorti de la séance et n'a pas pris part au vote*),

**APPROUVE :**

- Le compte administratif 2015,
- et l'affectation de résultat pour l'exercice budgétaire 2015 suivante :
- Section d'investissement  
Article R001 - Excédent d'investissement reporté : 20 287, 79 €
  
- Section d'exploitation  
Article R002 – Excédent de fonctionnement reporté : 103 032,04 €

**18°) Extrait délibération n°16/M04/25 - Vote du taux d'imposition de la Contribution Foncière des Entreprises « CFE » pour 2016**

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (1 contre),**

- **DECIDE** de fixer le taux de CFE pour l'année 2016 à **25,24 %**,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

**19°) Extrait délibération n°16/M04/26 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016**

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (1 contre),**

- **DECIDE** de retenir les taux suivants pour l'année 2016 :  
Taxe Habitation : **12,28 %** ; Taxe Foncière Bâtie : **0,978 %** ; Taxe Foncière Non Bâtie : **4,10 %**
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à signer l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

**20°) Extrait délibération n°16/M04/27 – Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2016**

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (1 contre),**

- **DECIDE** de fixer les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2014, pour la zone 1 Osartis à **16 %** et pour la zone 2 Marquion à **13,06 %**,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles à la taxe d'enlèvement des ordures Ménagères, taxe instituée par l'EPCI

**21°) Extrait délibération n°16/M04/28 - Budget principal 2016 de la Communauté de communes Osartis Marquion**

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (1 abstention),**

**ADOpte** le budget principal 2016 de la communauté de communes Osartis Marquion tel qu'il lui a été présenté

**22°) Extrait délibération n°16/M04/29 – Budgets annexes 2016 de la Communauté de communes Osartis Marquion**

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, à l'unanimité des membres présents,

**ADOPTE :**

- Le budget annexe 2016 « Service Jeunesse » de la communauté de communes Osartis Marquion,
  - Le budget annexe 2016 « Espace aqualudique Aquatis »
  - Les budgets annexes 2016 « Développement Economique » : Bâtiment Relais, Parc de l'Aérodrome, Parc des Béliers, Parc du Blanc Terroir, Parc Horizon 2000, Commerce de Roeux, Aérodrome Civil, Port Fluvial, Parking, Zal de Baralle
- Tels qu'ils ont été présentés.

**23°) Extrait délibération n°16/M04/30 – Vote des subventions au titre de l'année 2016**

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer les subventions indiquées au titre de l'année 2016

**24°) Extrait délibération n°16/M04/31 – Décision Budgétaire Modificative n°1 du Budget Annexe SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au titre de l'année 2016 du Budget Annexe « Service de Soins Infirmiers A Domicile ».

**25°) Extrait délibération n°16/M04/32 - Syndicat Mixte pour la Reconversion du site de Cambrai-Epinoy – Participation au titre de l'année 2016**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** le versement de la contribution financière au Syndicat Mixte pour la Reconversion du site de Cambrai-Epinoy (BA 103), pour un montant identique, soit 97 375 €,
- **DECIDE** d'inscrire ce montant au budget primitif 2016,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**26°) Extrait délibération n°16/M04/33 - Mission Locale en Pays d'Artois – Convention d'adhésion pour l'année 2016**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la signature de la convention d'adhésion à la Mission locale en Pays d'Artois pour l'année 2016,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à l'adhésion au Budget Primitif 2016.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

**27°) Extrait délibération n°16/M04/34 - Cotisation à l'Association de Préfiguration du Pôle Métropolitain Artois-Douaisis**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le versement de la cotisation, d'un montant de 4364.60€ ( $0.20 \times 43646hab / 2$ ),
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

**28°) Extrait délibération n°16/M04/35 – SAGE « Schéma d'Aménagement de la Gestion des Eaux » - Cotisation 2016**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** Monsieur le Président :
  - à verser une cotisation au SAGE Scarpe Amont d'un montant de 9 998 € au titre de l'année 2016,
  - à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2016.

**29°) Extrait délibération n°16/M04/36 - Renouvellement de l'adhésion au dispositif mis en place par Boutique Gestion Espace Hauts de France**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE de renouveler l'adhésion au dispositif mis en place par BGE Hauts de France pour l'année 2016,
- DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires, soit 5 000 euros, au Budget Primitif 2016.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

**30°) Extrait délibération n°16/M04/37 - Renouvellement de l'adhésion à l'Espace Info Energie**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE la conclusion d'une convention avec le CPIE Villes de l'Artois pour l'adhésion à l'Espace Info Energie pour l'année 2016,
- DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires à la cotisation demandée, soit 8 729,20 euros, au Budget Primitif 2016,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

**31°) Extrait délibération n°16/M04/38 - SAFER Flandres Artois – Conclusion d'une nouvelle convention cadre d'intervention foncière**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE de conclure une nouvelle convention cadre d'intervention foncière avec la SAFER FLANDRES-ARTOIS, pour une durée de cinq ans et aux conditions financières mentionnées dans la convention annexée à la présente délibération;
- DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires, soit 1 900 euros HT, au Budget Primitif 2016 ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

**32°) Extrait délibération n°16/M04/39 – Admission en non-valeur (titres irrécouvrables)**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre HECQUET, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE de statuer sur l'admission en non-valeur du titre de recette présenté,
- CHARGE Monsieur le Président à notifier cette décision aux services préfectoraux.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire,
- DECIDE de prévoir les crédits au budget principal 2016.

**33°) Extrait délibération n°16/M04/40 – Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- APPROUVE à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs communautaires concernant le Service d'Aide à Domicile, le Service de Soins Infirmiers A Domicile, la Piscine du Collège de Marquion et l'ERIM,
- APPROUVE à la majorité absolue (1 abstention), les modifications du tableau des effectifs communautaires concernant les classes de théâtre,
- AUTORISE Monsieur le Président à recruter et, le cas échéant, à nommer les agents concernés, ainsi qu'à signer tout document s'y rapportant,
- DECIDE d'inscrire les crédits correspondants au budget.

**34°) Extrait délibération n°16/M04/41 – Personnel communautaire – Recours à des emplois non permanents**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE la création des postes non permanents précités,
- AUTORISE Monsieur le Président à recruter les agents concernés, ainsi qu'à signer tout document s'y rapportant,
- DECIDE d'inscrire les crédits correspondants au budget.

**35°) Extrait délibération n°16/M04/42 – Tarification pour le service d'aide à domicile**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs pour le service d'aide à domicile, pour l'année 2016
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**36°) Extrait délibération n°16/M04/43 – Demandes de subventions pour équiper le service d'aide à domicile d'un dispositif de télégestion**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Président:**

- à solliciter les subventions auprès du Département du Pas-de-Calais
- à solliciter une aide exceptionnelle auprès de l'Agence Régionale de Santé

à signer tous documents se rapportant à cette affaire

**37°) Extrait délibération n°16/M04/44 – Adhésions à l'UNCCAS et à l'UDCCAS**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** de renouveler pour l'année 2016 les adhésions à l'UNCCAS pour un montant de 1093.80 € TTC, et à l'UDCCAS pour un montant de 660 € TTC.
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

**38°) Extrait délibération n°16/M04/45 – Séjours de vacances d'intérêt communautaire – Dispositif et tarifs pour l'année 2016**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le dispositif des Séjours de Vacances d'intérêt communautaire pour l'été 2016, à savoir l'ouverture de 74 places réparties sur 3 séjours de deux semaines, soit 14 jours minimum (*27 places pour le séjour en France à la mer ou à la montagne, des 8-13 ans; 17 places pour le séjour en France à la mer, à la montagne ou à la campagne, des 12-14 ans; 30 places pour le séjour à la mer ou à la montagne en France, Espagne ou Italie, des 14-17 ans*),
- **DECIDE** d'appliquer une dégressivité des tarifs à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit pour une même fratrie (1<sup>er</sup> enfant : 200 € et 2<sup>ème</sup> enfant : 190 €),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget

**39°) Extrait délibération n°16/M04/46 – Autorisation de déposer une demande de permis de construire pour la déchèterie communautaire implantée à Vitry-en-Artois**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Président à :**

- Déposer auprès des services instructeurs le dossier concernant l'autorisation d'urbanisme relative au projet susvisé,
- Signer tous les documents s'y rapportant.

**40°) Extrait délibération n°16/M04/47 – SIDEN – SIAN : Avis sur les nouvelles adhésions proposées**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue (3 abstentions),**

- **APPROUVE** les propositions d'extension de périmètre d'adhésion et de transfert de compétences précitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**41°) Extrait délibération n°16/M04/48 – ERIM – Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2016-2017**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**APPROUVE** les tarifs de l'ERIM précités, pour l'année scolaire 2016-2017

**42°) Extrait délibération n°16/M04/49 – Classes Théâtre – Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2016-2017**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**APPROUVE** les tarifs des classes théâtre précités, pour l'année scolaire 2016-2017

**43°) Extrait délibération n°16/M04/50 – Groupement de commandes pour l'exécution de prestations de services de transport - Modification de l'acte constitutif**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la modification de la composition du groupement de commandes,
- **APPROUVE** la nouvelle estimation financière : 303 300€ HT pour la durée totale de l'accord-cadre, soit 4 ans,
- **APPROUVE** la modification des modalités de retrait précitées, figurant dans la convention constitutive annexée à la présente délibération

*Extraits des délibérations affichés le 26 avril 2016  
Le Président, Pierre GEORGET*